

## Population Recensement 2017



C'est parti pour le recensement 2017. **Du 19 janvier au 25 février**, quelque 600 foyers monterelais vont faire l'objet de toutes les attentions. Si vous en faite partie, un agent recenseur recruté par la Mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Rendez-vous ensuite sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur «Accéder au questionnaire en ligne». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Vous n'avez alors plus qu'à vous laisser guider. Si vous ne pouvez répondre par Internet, l'agent recenseur vous remettra des questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants. Il conviendra enfin d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Le recensement permet de prendre les décisions adaptées aux besoins de la population, c'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe.